

Information des familles : protocole d'accueil

1) Information générale des familles :

- Merci de consulter régulièrement votre messagerie personnelle pour toute information relative à l'accueil de votre enfant

=> Tous les responsables légaux de élèves accueillis recevront, ce jeudi 14/05/20, un message les informant de la plage horaire pour venir chercher 4* ou 6* masques pour leur enfant, ce **vendredi 15/05/20 (distribution le matin aux 6^{èmes} et l'après-midi aux 5^{èmes})**.

(* : le nombre de masques distribués sera fonction du nombre de masques reçus.)

=> Vendredi 15/05/20, les élèves de 6^{ème} et 5A recevront l'emploi du temps des « cours » du 18 et 19/05/20, par mail.

=> Le mercredi 20/05/20, tous les élèves de recevront les emplois du temps des « cours » à partir du 25/05/20.

=> Avec les emplois du temps vous recevrez la liste du matériel et les manuels exigés (aucun prêt ne sera possible par l'établissement ou entre élèves. Sans les manuels, cahiers et matériels demandés, l'élève ne pourra pas travailler.)

- Nous accueillons 38 élèves de 6^{ème} et 7 élèves de 5A à partir du lundi 18/05/20

=> ouverture des grilles à 7h30, début des cours à 8h)

- Nous accueillons 51 élèves de 5^{ème} (dont les 5A qui seront regroupés avec les 6A) à partir du lundi 25/05/20

=> Les emplois du temps des élèves de 5^{ème} seront diffusés par mail, le mercredi 20/05/20

- L'effectif par classe est le suivant :

6A	1
6B	7
6C	15
6D	6
6E	9

Les 6A et les 5A sont regroupés

Les 6C sont partagés en 2 groupes : les bilingues et les non bilingues

5A	7
5B	9
5C	9
5D	10
5E	7
5F	9

Les 6A et les 5A sont regroupés

Pas de constitution de groupe bilingue 6BC et 5BC pour le moment

+ 1 AESH

Questions : Pourquoi seuls les élèves de 6^{ème} et 5A sont-ils accueillis le 18/05/20 ?

Réponse :

- Pour limiter le brassage des élèves (protection des élèves en cas de suspicion de contamination), nous avons fait en sorte que le niveau 6^{ème} (+ 5A) et le niveau 5^{ème} (sauf les 5A) ne se croisent jamais. L'organisation horaire et d'encadrement est complexe avec des inconnues (temps de restauration / règles sanitaires strictes). Nous voulons tester l'organisation.

=> **Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir des défaillances qui exposeront les élèves et les personnels.**

- Nous avons un impératif de formation des élèves aux règles sanitaires, dès la 1^{ère} heure. Les modifications des habitudes seront importantes pour les 6^{èmes} puisque leur accueil de 7h30 à 8h ne se fera pas dans la cour de récréation (cette période est la seule où les deux niveaux sont susceptibles de se croiser, une fois entrés au collège)

=> **Nous ne pouvons pas former 12 groupes en même temps.**

=> **Nous avons besoin que les 6^{èmes} aient pris leurs repères et leurs habitudes avec un Emploi du temps qui fonctionne pour pouvoir nous consacrer pleinement aux élèves du niveau 5^{ème} le 25/05/20.**

Questions : Pourquoi la classe de 6C est-elle partagée en 2 groupes ?

Réponse :

- compte-tenu de la superficie des salles et des normes de distanciation, chaque salle ne peut accueillir que 13 personnes dont l'enseignant. 15 élèves de 6C seront accueillis.

=> **L'effectif nous permet de constituer un groupe bilingue et un groupe non bilingue.**

=> **Nous avons décidé de satisfaire de la même manière toutes les demandes des élèves et des parents. Pour la 6C nous n'avons pas voulu prendre un groupe en semaine a et un autre en semaine b.**

Questions : Pourquoi les élèves bilingues 6BC et 5BC ne sont-ils regroupés à aucun moment?

Réponse :

- **L'organisation est prévue jusqu'au 29 mai 2020. Elle pourra évoluer ensuite. La mise en œuvre des règles sanitaires est une priorité absolue. La pédagogie vient après (responsabilité de l'établissement).**
- **La sécurité de votre enfant est assurée par une règle simple : 1 élève : 1 classe, 1 salle, 1 place**
 - => La constitution de groupes interclasses impliqueraient des déplacements et des croisements d'élèves.
 - => Les agents doivent désinfecter et aérer les salles durant les récréations : nous ignorons combien de salles ils seront en mesure de nettoyer et les risques psychosociaux qu'ils encourent si la charge de travail est trop lourde.
 - => Nous ignorons également la capacité des élèves à intégrer les consignes sanitaires et à faire preuve d'un sens des responsabilités inhabituel (les exigences sont extrêmement fortes ce qui nécessitera un sens de la mesure pour ne pas générer du stress et des tensions).
- **Si l'expérience du 18 au 29/05/20 se déroule convenablement, nous pourrions imaginer des temps où les bilingues seront regroupés (ex. : nous avons prévu une salle libre entre la 5B et la 5C). La question se pose également pour la L.V.2 (allemand ou espagnol) et le latin.**
- **A l'inverse, si nous rencontrons des difficultés, nous en resterons à l'organisation prévue actuellement.**

Questions : Pourquoi les élèves de 5A sont-ils regroupés avec les 6A?

Réponse :

- **L'effectif des 6A est particulièrement faible. Les élèves de SEGPA ont un besoin urgent d'accompagnement en présentiel.**
 - => **Le collège pourra aussi décider, après le 30 mai, de solliciter les responsables légaux des élèves qui pourraient tirer profit d'un accueil et qui ne viennent pas.**

2) Horaires des élèves :

Les élèves doivent impérativement porter un masque pour entrer dans l'établissement.

=> En l'absence de masque, l'entrée de l'élève sera refusée. Les responsables légaux en seront informés

* Remarque : les transports scolaires seront assurés selon les horaires habituels, avec application des gestes barrières (distances entre les places assises). **Le port du masque sera aussi obligatoire.**

- **Les élèves doivent emporter un sac hermétique noté "S" pour y mettre tout masque usagé et deux sacs hermétiques notés "P" contenant chacun un masque propre**, lavé et séché (cf. règles sanitaires exposées, ci-après). De même, **ils doivent avoir une pochette de mouchoirs jetables.**
- **Les élèves entrent dans l'établissement par le grand portail.** La route est partagée en deux couloirs: la partie gauche est réservée aux 6èmes et 5A, la partie droite est réservée aux 5èmes (sauf les 5A).
- **L'atroupement des élèves devant le collège est interdit (à l'entrée comme à la sortie).**
- **N'envoyez pas votre enfant au dernier moment. N'envoyez pas votre enfant en retard.**
 - => les arrivées doivent être étalées. La gestion des retards mettra la sécurité dans l'établissement en jeu. En cas d'infraction répétée, il sera mis fin à l'accueil après alerte adressée à la famille.

6èmes : 8h-16h15/16h30

8h-9h25 Cours	9h25-9h55 Récréation	9h55-11h30/12h Cours	11h30/12h-12h55: Pause méridienne	12h55-14h25: cours	14h25-14h55: récréation	14h55-16h15/30: cours
------------------	-------------------------	-------------------------	--------------------------------------	-----------------------	----------------------------	--------------------------

(attention : les élèves qui auront EPS entre 14h25 et 14h55 seront libérés à 14h55)

5èmes : 8h-16h/16h15

8h-10h Cours	10h-10h30 Récréation	10h30-12h Cours	12h-13h/13h30 Cours	13h00/30-14h20: Pause méridienne	14h20-16h/16h15 cours
-----------------	-------------------------	--------------------	------------------------	-------------------------------------	--------------------------

- **Les élèves demi-pensionnaires** doivent obligatoirement prendre leur repas au self
 - => **Nous ne pouvons pas gérer les exceptions actuellement (ex. : difficulté à contrôler l'identité des élèves avec le port du masque). Cette règle pourra évoluer si nous sommes en mesure de gérer les situations individuelles.**
- **Les sorties seront étalées.** Les élèves qui attendent un car pourront être pris en charge jusque 16h30
 - => **Les élèves à pied ou utilisant les transports scolaires rentrent directement chez eux ou vont à l'arrêt de bus.**

Questions : Comment ont lieu les enseignements scientifiques, techniques et artistiques ?

Réponse : les élèves sont toujours dans la même salle (tables individuelles, 4m² par élèves). Les salles spécialisées, le C.D.I., les salles informatiques ne peuvent être utilisées (impossibilité d'effectuer leur désinfection). C'est pourquoi les élèves doivent absolument avoir leurs manuels, leurs cahiers et leur matériel.

Questions : Comment sont mis en place les cours d'E.P.S ?

Réponse : Les vestiaires et les gymnases sont interdits. Les élèves doivent venir en tenue de sport le matin. C'est pourquoi les cours de sport auront lieu en dernière heure pour que l'enfant puisse se changer aussitôt, une fois rentré chez lui.

En cas d'intempérie, les élèves auront cours d'E.P.S. sous le préau voire en salle de classe.

Questions : Pourquoi mon enfant doit-il avoir 3 masques et 3 sachets hermétiques

Réponse :

- Les élèves arrivent au collège en portant un masque propre.
 - Au moment du repas, ils doivent le retirer après s'être lavé les mains avec du gel hydroalcoolique et en respectant des gestes sanitaires. Ils le rangent dans un sac marqué d'un « S » (sale).
 - A la fin du repas, ils se lavent de nouveau les mains, prennent un 2nd masque, propre, dans un sac marqué « P » (propre) et le mettent en respectant encore des gestes sanitaires.
 - Le 3^{ème} masque - également dans un sac marqué « P »- est un masque de secours au cas où l'élève aurait manipulé son masque qu'il porte au visage de façon inappropriée ou en cas d'incident.
- => **Le masque « grand public » doit être porté 4 heures maximum et changé plus tôt en cas de salissures, projections accidentelles ou s'il est mouillé. Il sera dans ce cas déposé dans le sac « S »**

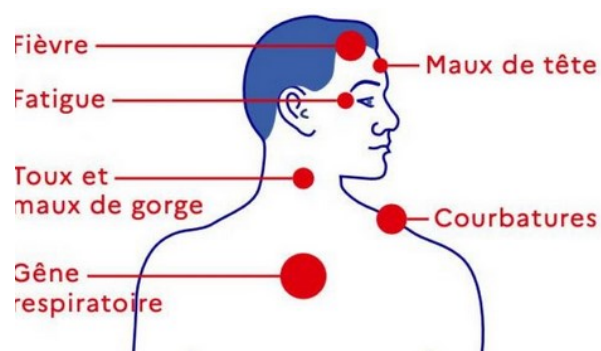
=> Les élèves vont apprendre les gestes sanitaires à mettre en œuvre (voir également le point 4)

3) Consignes impératives de respect des règles sanitaires : obligations des responsables légaux

- Vérification de la santé de votre enfant :

- Vous avez un rôle actif dans le respect des gestes barrières (*explication à votre enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables, ...*).
- Vous devez surveiller l'apparition de symptômes chez votre enfant

avec une prise de température quotidienne avant qu'il ne parte à l'école (la T° doit être inférieure à 37,8°C).



Si vous suspectez que votre enfant est atteint du COVID-19 :

- 1) Appelez votre médecin
- 2) Prévenez l'établissement
- 3) N'envoyez pas votre enfant au collège

⇒ **Contactez le Médecin de l'Education Nationale ou l'Infirmière scolaire**

Médecin de l'éducation nationale : Dr Véronique ALLARD – Centre Médico-scolaire de Lannion : 02.96.48.19.99

Infirmière du Collège Charles Le Goffic : Françoise Poussereau – Ligne directe : 02.96.37.54.75

En cas de négligence, votre responsabilité pourrait être engagée.

Si vous envoyez votre enfant au collège en sachant qu'il est porteur du virus, vous pourriez faire l'objet de poursuites pénales par l'Etat.

- **Formation/ sensibilisation de l'adolescent par les parents**

- vous disposez de ressources du site du collège : voir dans l'actualité "[Les barrières ou la règle des 4M](https://www.college-le-goffic-lannion.ac-rennes.fr/spip.php?article1068)" : <https://www.college-le-goffic-lannion.ac-rennes.fr/spip.php?article1068>.

=> Nous avons absolument besoin que les parents relayent les consignes sanitaires mises en œuvre dans l'établissement auprès de leurs enfants

- **Vérification des cartables :**

Une liste des matériels et manuels, par enseignant, va vous être transmise.

Conseillez à votre enfant de prendre un livre, des feutres, des jeux solitaires : il y aura des moments de pause durant les cours, notamment. Une salle pourrait être ouverte durant la pause méridienne.

=> Aucun prêt ne sera possible (par un camarade, par l'adulte). Aucun matériel à usage collectif ne sera autorisé.

=> En cas de manquement répétés, il sera mis fin à l'accueil après alerte adressée à la famille.

4) Consignes impératives de respect des règles sanitaires : obligations des élèves et de l'établissement :

- **Formation des élèves par l'établissement**

* Dès la 1^{ère} heure de cours, au premier jour, une formation théorique et pratique sera assurée le Chef d'établissement et l'Infirmière scolaire.

* Durant la 1^{ère} matinée, les enseignants feront un retour sur la période de confinement et dédramatiseront la situation. Nous serons très vigilants à prévenir les risques psychosociaux : la situation doit permettre aux jeunes de développer leur sens de la responsabilité, la conscience de soi et l'empathie pour les autres.

=> Nous vous demandons de vous engager à envoyer votre enfant régulièrement. Il est impératif que sa présence soit la plus continue possible afin qu'il assimile ce nouveau cadre de travail ainsi que la pédagogie menée.

=> S'il s'avérait que la situation est anxiogène, un accompagnement sera mis en place. Vous auriez, bien sûr, la possibilité de ne pas poursuivre l'accueil de votre enfant au collège.

- **Règles de distanciation (à l'arrivée, en cours, en récréation, au self, au moment de la sortie)**

* La distance d'1m entre tous est impérative.

=> Il existe, bien sûr, des procédures - en cas d'accident par exemple - qui permettent de garantir la sécurité de votre enfant en toute circonstance.

* La relation d'échange en cours avec l'adulte sera particulière et pourra dérouter au début.

* Le temps de récréation sera particulièrement perturbant (ex : interdiction des jeux collectifs) et nécessitera un apprentissage.

=> **En cas de refus avéré de respect des règles, il sera mis fin à l'accueil après alerte adressée à la famille.**

- **Règles sanitaires**

- **Accès aux locaux**

- Tous les cours auront lieu dans le bâtiment D (1^{er} étage pour les 5^{èmes}, 2^{ème} étage pour les 6^{èmes}).

- Hormis le self, la salle 39 durant la pause méridienne, la salle de réunion et le foyer (en cas d'intempérie principalement) aucun autre lieu ne sera accessible aux élèves.

- Pour les usagers, une banque d'accueil sera installée dans le hall de l'administration

- **Entretien des locaux :**

- Nettoyage et désinfection des salles de classe et espaces de circulation quotidiennement.
 - Désinfection des surfaces de contacts plusieurs fois par jour (récréations et pause méridienne)
 - Aération régulière des espaces (récréations, pause méridienne, fin de journée).
 - Désinfection des surfaces de contacts de la salle de restauration entre les deux services.
 - Nettoyage et désinfection des sanitaires, après chaque mouvement de groupe (accueil du matin, récréations, pause méridienne). Réassortiment en savon, essuie-mains, papier toilette en continu.
- Dans chaque salle de classe seront mises à disposition des enseignants des solutions désinfectantes et des lingettes individuelles jetables pour désinfecter les surfaces de contact autant que de besoin.

- **Lavage des mains à l'eau et au savon ou au gel hydroalcoolique :**

Le lavage des mains des élèves doit être réalisé, à minima :

- ? A l'arrivée;
- ? Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations;
- ? Avant et après chaque repas (*au moment des manipulations des masques*);
- ? Avant d'aller aux toilettes et après y être allé;
- ? Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué (*rappel : avoir des mouchoirs jetables*);
- ? Autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés; (*notamment si votre enfant veut prendre son goûter*)
- ? Le soir avant de rentrer chez soi.

Le respect des gestes barrières en milieu scolaire doit faire l'objet de sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge de l'élève. La sensibilisation des parents est aussi prépondérante dans la Continuité des messages sur l'application permanente de ces règles.

*** Compte tenu du manque de lavabos dans l'établissement, des postes avec des gels hydroalcooliques seront installés en nombre suffisant en différents lieux (en particulier les sanitaires mais également dans les salles de classe). *Tant que nous manquerons de distributeurs, des flacons seront mis à disposition.***

- **Masques :**

Voici les procédures à suivre pour mettre et pour retirer un masque jetable :



Pour mettre un masque en tissu, il n'y a pas de tige à compresser sur le nez (image 3)



Quand on retire un masque en tissu, on ne le jette pas mais on le range dans un sac « S » (image 7)

5) Etablissement : procédure en cas de suspicion de contamination ou de contamination avérée d'un élève ou d'un

personnel au COVID-19 :

En cas de suspicion de cas :

- la personne est immédiatement isolée dans une pièce dédiée dans l'attente de son retour au domicile ou de sa prise en charge médicale.
- La personne consulte son médecin traitant qui décidera de l'opportunité et les éventuelles modalités de dépistage.
- Les locaux occupés par la personne feront l'objet d'un nettoyage approfondi.

=> La personne ne pourra revenir au collège qu'après un avis médical.

En cas de test positif :

- Les services académiques sont immédiatement informés et se rapprochent sans délai des autorités sanitaires (A.R.S.).
- Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts ainsi que les modalités d'éviction sont définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques.

=> Les décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.

- Les personnels et les parents des élèves ayant pu entrer en contact avec la personne malade sont informés.

=> Une information plus générale sera effectuée

Soyez assurés de l'expertise des services sanitaires.

Elle garantit une sécurité maximale de tous, adultes comme élèves.